

Dossier de Candidature - catégorie 1 à 5

Ce dossier de candidature s'adresse aux entreprises, prestataires, associations, institutions et personnes morales qui ont mené un projet de prévention réussi, mis en œuvre en France entre le 1er janvier 2022 et le 1^{er} septembre 2024.

Il permet de concourir aux « Trophées Bossons Futé » dont la remise de prix aura lieu à Paris le 15 octobre 2024.

Les Trophées récompensent les actions remarquables en prévention des risques professionnels (exemple : risques psychosociaux, troubles musculo squelettiques, risque routier ...). L'attention sera portée particulièrement sur l'effectivité, l'efficacité et la pérennité de l'action.

L'inscription aux Trophées Bossons Futé est gratuite, il est simplement nécessaire d'adhérer à l'association et de régler la cotisation pour l'année en cours. (Bulletin d'adhésion)

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : lundi 2 septembre 2024

Annonce des candidats : lundi 9 septembre 2024

Vote en ligne pour le prix du public : du 9 septembre au 10 octobre 2024

Cérémonie de remise des Trophées : mardi 15 octobre 2024

Informations candidat

Personne Morale

Raison Sociale : ATID CONSULTING

N° de SIREN :447934910

Adresse :6 Boulevard Bineau

Téléphone :01 47 85 83 54

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Code postal, Ville :92300, Levallois-Perret

E-mail : contact@atid-consulting.fr

Personne responsable du dossier

NOM : LABBE

Prénom : Sandrine

Téléphone : 07 86 04 22 54

E-mail : sandrine.labbe@atid-consulting.fr

Personne responsable du service communication

NOM : VALETTE

Prénom : Clément

Téléphone : 01 47 85 83 54

E-mail : clement.valette@atid-consulting.fr

Catégories

Choisissez votre catégorie :

Les catégories seront susceptibles d'évoluer en fonction des dossiers présentés

Catégorie 1 : Innovation

Vous avez créé une action de prévention originale qui contribue à l'amélioration de la santé et à la sécurité des salariés. Votre concept est innovant et vous pouvez en démontrer l'efficacité. Mettez en avant vos initiatives et communiquez sur votre action.

Catégorie 2 : Engagement

Vous avez mené une action permettant d'offrir un environnement favorable à l'épanouissement et au bien-être des salariés (écoute salariale, organisation du travail, démarche durable et porteuse de sens).

Vous avez renforcé la confiance et l'adhésion des collaborateurs. Leur satisfaction et leur engagement sont visibles ? Montrez-nous comment !

Catégorie 3 : Impact

Vous avez mené une action de prévention à fort impact. Votre solution améliore la santé, la sécurité et les conditions de travail d'une proportion importante des salariés. C'est le moment de nous en parler !

Catégorie 4 : Duo

Vous êtes prestataire de services dans le domaine de la SST et vous candidatez en binôme avec une entreprise, association, institution. Vous avez travaillé ensemble à la mise en place d'une action de prévention et vous êtes capable de témoigner d'une collaboration réussie. Présentez-nous votre aventure !

Catégorie 5 : Handicap et emploi

Vous avez mené une action pour permettre l'inclusion ou le maintien en emploi de personnes en situation de handicap. Vous avez aménagé un poste de travail, trouvé une solution de reclassement ou mis en place des solutions pour prévenir la désinsertion professionnelle ? Mettez en avant vos initiatives et partagez votre expérience !

Prix du public :

Le prix du public sera décerné au meilleur projet, quelle que soit la catégorie. La notation du Prix du public, se fera à 100% en ligne par le public, via une plateforme dédiée. Les votes seront pris en compte du 9 septembre 2024 jusqu'au jeudi 10 octobre 2024, minuit (00:00).

Description de l'action

Votre action de prévention concerne un secteur d'activité particulier :

- BTP Agroalimentaire Industrie Logistique et transport
Banque et assurance Administration publique Santé et action sociale
- Culture Services
 Autres **Tous secteurs**

Résumez en quelques lignes votre action C'est ce résumé qui vous présentera sur internet et sur le programme de la cérémonie :

La santé du dirigeant est plus que jamais au centre des préoccupations. Il est le moteur de l'entreprise et sa santé est souvent en lien avec la santé économique de l'entreprise. Pourtant à l'heure où la Qualité de Vie et les Conditions de Travail sont des enjeux majeurs pour fidéliser, recruter et engager les collaborateurs, il reste le parent pauvre de ces attentions.

A l'image d'un sportif de haut niveau, le dirigeant est soumis à la concurrence, la compétition, les échéances et ceci entraîne des problématiques de gestion du poids, de la fatigue, du stress...

Pour rester performants, les sportifs de haut niveau vont s'entourer de professionnels de la santé et du sport pour garder leur équilibre. Nous transposons ce modèle à l'entreprise.

Le corps humain s'inscrit dans une dynamique de 3 batteries indissociables qui doivent être continuellement chargées pour performer. Les batteries physiques, émotionnelles et mentales. Nous mettons à disposition des dirigeants et top managers une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la santé et du sport comme elle encadrerait un sportif de haut niveau pour prévenir et améliorer leurs performances.

Contenu du dossier à remettre – catégorie 1 à 5

Vous pouvez joindre à votre dossier de candidature tout document présentant votre action (20 pages maximum). Ces documents doivent répondre aux questions suivantes :

Durée de l'action

- Indiquer les dates de début et de fin de l'action. Ces dates doivent être comprises entre le 1er janvier 2022 et le 2 septembre 2024.

Le programme HEAD existe depuis plusieurs années mais est particulièrement d'actualité et nous avons lancé un programme commun sur la santé des dirigeants depuis septembre 2023 avec un SPST : Efficience Santé au Travail

Description de l'action

- Décrivez les principaux objectifs de votre action.

Prendre soin de la santé des dirigeants

Mettre à leur disposition un programme complet avec un bilan de santé médical ? et un programme de suivi pendant 6 mois

Bénéficier d'une équipe dédiée, agissant en « déclencheur » pour aider les dirigeants à passer de la prise de conscience à "l'action"

Utiliser l'activité physique et l'équipe ATID comme un exutoire aux problématiques de la vie de manager (stress, problèmes de sommeil, surpoids)

Diminuer et résoudre les douleurs de l'organisme par :

- Amélioration des échanges (ostéopathie, diététique),
- Amélioration de la mobilité (activité physique),
- Régulation des systèmes nerveux (sophrologie)

- Quel est votre public cible ?

Les dirigeants d'entreprise, les membres des codir et comex, les top managers

- Comment avez-vous réalisé l'analyse du besoin ?

En faisant le parallèle avec le monde du sport de haut niveau dont nous sommes issus ; nous nous sommes aperçus qu'il n'existait pas de solutions adaptées pour les dirigeants, pourtant véritables « athlètes d'entreprise ».

- Quels sont les services internes qui ont été associés à l'action : QHSE, RH, communication interne, référent handicap, service de prévention et de santé au travail, représentant du personnel, managers, salariés... Décrivez leur rôle, leur contribution, et la façon dont ils ont été associés à l'action.

Il s'agit du 1^{er} programme que nous avons proposé et qui est à l'origine de la création de notre structure. Toutes les équipes ont été créées autour de ce projet :

- Dirigeants : à l'initiative de programme
- Service commercial : pour la commercialisation et conclusion

- Service production : pour la gestion des séances et intervenants
- Professionnels de la santé et du sport, sportifs de haut niveau : pour l'animation du programme et des séances.

- Quels sont les services externes qui ont été associés à l'action : mutuelles et assurances, institutionnels, organismes de formation, service de prévention et de santé au travail... Décrivez leur rôle, leur contribution, et la façon dont ils ont été associés à l'action.

Depuis plus d'un an, nous avons mis en place un partenariat avec un SPST pour proposer aux adhérents dirigeants d'entreprise qui le souhaite de bénéficier de ce service. L'expertise santé d'Efficiencia a permis d'y ajouter l'intervention du médecin du travail comme coordinateur du programme.

Nous proposons en option la réalisation d'un bilan médical complet en amont avec 2 organismes partenaires : le CIEM, Pôle Santé Bergère.

- Quelles ont été les actions mises en œuvre, décrivez le process

Nous avons construit un programme d'accompagnement qui se veut à 360° en prenant en compte les 3 batteries de l'organisme. Nous avons donc construit nos équipes de professionnels en fonction de ce besoin. Nous y avons adjoint la médecine du travail comme point d'entrée qui peut proposer si besoin un bilan de santé pour exclure des pathologies.

- Déroulé du programme HEAD

1- Bilan initial

Il est réservé au diagnostic pour construire un programme individuel sur mesure.

2- Programme d'accompagnement (3 à 6 mois)

Le programme est sur-mesure et aborde les axes de travail émotionnel, physique et mental. Le bénéficiaire est entouré d'une équipe pluridisciplinaire, composée en fonction de ses besoins et objectifs de : préparateur physique, diététicien, ostéopathe, sophrologue/préparateur mental/psychologue...

3- Suivi

ATID met à disposition du dirigeant différents outils de suivi : site internet, application, échanges directs avec les coachs, bilans d'évolutions et bilan final

<https://www.atid-consulting.com/coaching-dirigeant/>

- Quels ont été les moyens utilisés ?

La mise en place du programme HEAD a nécessité différentes démarches :

- Recrutement de nos équipes (production/marketing/commerciale)

- Constitution d'une équipe de prestataires externes (médecin du travail, préparateur physique, diététicien, ostéopathe, psychologue, kiné...) avec un maillage territorial pour couvrir toute la France
 - Mise en place de partenariat pour des lieux d'intervention adaptés, à proximité des lieux de travail ou domicile des dirigeants.
 - Achats de machine test pour les bilans initiaux, intermédiaires et finaux.
- **Quel a été le budget de l'action.**
 - Le budget global est autour de 45K€ sur 2 ans hors ressources internes

Evaluation

- Décrivez les indicateurs de mesures d'impact mis en place pour évaluer votre action.

Le programme est défini lors d'un bilan initial où nous procédons à une batterie de tests objectifs (impédance métrie/ test cardio..) et subjectifs (questionnaire, auto évaluation) sur différents critères qui vont toucher les 3 batteries de l'organisme. Ce bilan est réalisé à mi-parcours et en fin de programme ; l'évaluation est faite à partir de la comparaison de ces différents bilans.

Résultats : la mise en place du programme Head entraîne systématiquement des améliorations des tests initiaux, il peut également s'accompagner de modifications non négligeables des analyses biologiques.

Ex. Groupe Vinci Infraouest... : Résultats bilans médicaux

Ex. Dirigeants renouvellent leur confiance et poursuivent des programmes « allégés » pour continuer d'avoir des RDV sport-santé dans leur agenda.

Ex. témoignage CODIR Toyota Finance : <https://www.youtube.com/watch?v=sNUf-6w3AZs>

- **Comment évaluez-vous la pérennité de votre action ?**

Toutes les études montrent que le dirigeant d'entreprise est très peu concerné par sa santé. Il est celui qui va générer le moins d'arrêt de travail et bien souvent il pousse la machine jusqu'à sa rupture. L'idée est de faire évoluer les mentalités et montrer que la prévention santé peut être un levier utile dans l'augmentation des performances du dirigeant mais aussi de son entreprise. Un dirigeant en forme, c'est une entreprise en forme !

- **Avez-vous mis en place des actions correctives en cours de parcours, lesquelles et pourquoi ?**

Nous nous sommes aperçus que la mise en place d'actions de prévention au niveau du dirigeant entraînait bien souvent la mise en place d'actions pour les collaborateurs (ce qui n'était pas le cas à nos débuts), notre communication a donc évolué pour montrer que décideurs et salariés avaient tout à gagner à la mise en place d'actions de prévention santé au sein de l'entreprise

- **Quel a été l'impact pour la structure ?**

Ce produit est historique pour nous et il est notre marque de fabrique ; il permet de pénétrer les organisations à son sommet pour faire ruisseler les actions de prévention santé jusqu'aux collaborateurs.

Autres documents à joindre au dossier :

- Un support vidéo de votre projet/structure. Durée 40 secondes, format paysage. Il sera diffusé sur le site internet et pendant la cérémonie.

<https://www.youtube.com/watch?v=m5DZ0nL1ZKo>

- Votre logo en HD
- Toute image que vous souhaitez transmettre

Date : **25/07/2024**

Signature :


ATID CONSULTING
6, boulevard Bineau
92300 Levallois Perret
Tel. 01 47 85 83 54
RCS Nanterre 447 934 910